

# CANNELLE CASSIA ECORCE POUDRE, BIOLOGIQUE

## Fiche technique

Description du produit:	"Cinnamomum cassia", produite à partir d'écorce séchée, moulue	
Code article :	70820: 25kg	
Certification :	Certifié par Bureau Veritas Certification France / FR-BIO-10	
Ingrédients :	Cannelle* *Issue de l'agriculture biologique	
Origine :	Transformation: Allemagne Matière première : Indonésie	
Valeurs nutritionnelles moyennes (pour 100g) :	Energie	1041.7 kJ / 248.6 kcal
	Matières grasses	1.2 g
	dont acides gras saturés	0.3 g
	Glucides	27.6 g
	dont sucres	2.2 g
	Fibres	53.4 g
	Protéines	4 g
	Sodium	10.065 mg
Caractéristiques organoleptiques :	Aspect : poudreux Odeur : caractéristique Goût : caractéristique Texture : marron	
Caractéristiques physico-chimiques :	distillation des xylènes	< 16%
	Huile volatile	> 1%
Caractéristiques microbiologiques :	Flore totale	500.000 ufc/g
	Coliformes	1.000 ufc/g
	E.coli	10 ufc/g
	Staphylococcus aureus	10 ufc/g
	Clostridium sulfito réducteur	10 ufc/g
	Levures	1.000 ufc/g
	Moisissures	100.000 ufc/g
	Bacillus cereus	1.000 ufc/g
Salmonelle	Absence dans 50g	
Conservation :	A conserver à une température < 20 ° C et une humidité relative maximale de 60%, dans son emballage d'origine fermé.	
DDM totale :	12 mois dans son emballage original.	
Palettisation :	Aucune donnée	
Garanties sans OGM :	selon le règlement cadre (CE) n°1829/2003 et n°1830/2003,	
Garanties sans ionisation :	selon la directive 1999/2 CEE du 22/02/1999 règlement CE 967	
Garanties sans substances Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR) :	Pour la reproduction de catégorie 1, 2, 3 conformément à la directive européenne 76/768/CEE et à ses amendements, et faisant référence à l'annexe I de la directive 67/548/CEE relative à l'étiquetage des substances dangereuses.	
Alimentarité des emballages :	Nos emballages sont conformes au règlement 1935/2004 du 27/10/2004 et à la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n°2007-766 du 10/05/2007, abrogeant partiellement le décret modifié n°92-631 du 8 juillet 1992 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux. De plus, nos fournisseurs s'engagent à respecter le décret n° 98-638 du 20 juillet 1998 et le règlement 10-2011/UE et ses amendements.	
Garanties sans nanotechnologie et nanomatériaux :	selon le règlement N°1169/2011/CE, le décret français n°2012-232 du 17 février 2012, l'arrêté du 6 août 2012.	
Contaminants :	La fixation des teneurs maximales pour certains contaminants (métaux lourds, mycotoxines, nitrates, dioxines, PCB, mélamines..) est conforme au règlement CE 1881/2006 et ses mises à jour.	
Tous les paramètres non nommés correspondent à la législation alimentaire en vigueur		



# CANNELLE CASSIA ECORCE POUDRE, BIOLOGIQUE

## Certificat allergènes

<b>Allergènes</b>	Présence intentionnelle par le biais d'un ingrédient, d'un arôme, d'un additif ou de supports: OUI/NON	Risque de contamination croisée. OUI/NON
Céréales contenant du gluten et produits à base de céréales	NON	NON
Crustacés et produits à base de crustacés	NON	NON
Œufs et produits à base d'œufs	NON	NON
Poissons et produits à base de poissons	NON	NON
Arachides et produits à base d'arachides	NON	NON
Soja et produits à base de soja	NON	NON
Lait, produits laitiers et dérivés (y compris lactose et protéines de lait)	NON	NON
Fruits à coques et produits à base de ces fruits	NON	NON
Céleri et produits à base de céleri	NON	NON
Moutarde et produits à base de moutarde	NON	NON
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	NON	NON
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l exprimées en SO <sub>2</sub>	NON	NON
Lupin et produits à base de lupin	NON	NON
Mollusques et produits à base de mollusques	NON	NON

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité. Ils ne vous dispensent en aucun cas des obligations vous incombant en matière d'hygiène et de sécurité.